



SOLDIS Info n° 15

Association nationale pour la mémoire
des militaires portés disparus en Algérie

« Les blessures ne guérissent pas avec le temps, mais
avec des réponses »

Comité International de la Croix-Rouge

SOLDIS INFO N° 15 JANVIER 2023

Et maintenant ...?

Par son action, SOLDIS a mis la lumière sur le dossier des militaires portés disparus, qui avait été occulté pendant plus de 60 ans. En retrouvant les noms de ces militaires français, désormais gravés dans le marbre à PORT-VENDRES; en présentant pour chacun d'eux, dans son Livre d'Or, le sort qui leur a été réservé, SOLDIS a sans doute contribué à atténuer la souffrance des familles, longtemps laissées dans l'ignorance la plus totale.

Car ce travail a permis de répondre à beaucoup de questions que se posaient ceux qui connaissaient le dossier. Mais il reste encore beaucoup de réponses à obtenir...

La liste de ce qui reste à faire (voir en page 9) est encore longue et va demander encore quelques efforts.

Les différents hommages qui ont été rendus, ici ou là, dont on trouvera les comptes rendus dans ce bulletin, ont aussi contribué à apaiser ce dossier toujours douloureux. Leur exemple doit être suivi et SOLDIS invite tous ceux qui le peuvent et notamment les responsables d'associations, à saisir, dans leur environnement, les autorités locales, civiles ou militaires, pour poser des actes mémoriels partout où doit demeurer le souvenir d'un militaire porté disparu. SOLDIS peut fournir toutes les informations qui seraient nécessaires.

SOLDIS peut également se rendre là où on l'invitera, pour prononcer une conférence sur le dossier des militaires portés disparus. Il suffit de prendre contact. Cela peut se faire, par exemple, lors du congrès d'une association, ou en créant une activité spécifique rassemblant plusieurs associations.

Enfin, tous ceux qui n'ont pas pu venir à PORT-VENDRES le 30 août dernier, pour l'inauguration du Monument, pourront néanmoins vivre cette belle cérémonie grâce à la vidéo réalisée en partenariat avec la mairie de PORT-VENDRES et qui a été mise en ligne (voir modalités d'accès en dernière page).

De même, le Livre d'Or a été largement diffusé, mais ceux qui ne l'ont pas reçu et qui souhaiteraient se le procurer peuvent le commander (voir fiche jointe au bulletin) et il leur sera adressé dans la limite du (petit) stock restant, dans l'ordre des commandes.

Ainsi, bien que les principaux objectifs de SOLDIS aient été atteints en 2022, il reste encore à faire... C'est pourquoi nous avons encore besoin du soutien de tous ceux qui nous ont aidés jusqu'à présent et nous espérons qu'ils voudront bien nous renouveler leur confiance et leur aide matérielle. C'est une condition indispensable pour que nous puissions continuer à chercher les réponses qui manquent encore...

Nous comptons sur vous et, au nom des disparus, je vous en remercie d'avance

Général (2S) Henry-Jean FOURNIER
Président de SOLDIS

Hommage aux Légionnaires portés disparus



Le 2 novembre 2022,
à l'occasion de la Journée des Défunts célébrée
par la Légion Etrangère pour ses morts, u
ne plaque é été apposée par SOLDIS
au carré Légion du cimetière de Puyloubier,
en hommage aux 16 Légionnaires portés disparus
durant la guerre d'Algérie.

Sollicité par l'Association SOLDIS, le général Alain LARDET, commandant la Légion Etrangère (COMLE), a répondu favorablement à la proposition d'installer une plaque à la mémoire des 16 Légionnaires portés disparus durant la guerre d'Algérie.

Le 2 novembre 2022, une petite délégation de SOLDIS, conduite par le général (2S) Henry-Jean FOURNIER et renforcée par des membres de la section UNC des Bouches-du-Rhône, s'est donc rendu au cimetière de PUYLOUBIER, où était organisée une cérémonie à la mémoire des morts de la Légion., en présence du maire de Puyloubier et d'une délégation de Légionnaires invalides pensionnaires de l'Institution.

Après la revue du piquet d'honneur par le général COMLE, une plaque a été dévoilée, en présence d'une importante délégation d'anciens légionnaires, conduites par le général d'armée (2S) Michel GUIGNON, vétéran de la guerre d'Algérie.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a réuni l'ensemble des participants.



Le général FOURNIER
en discussion
avec le général GUIGNON

Le général LARDET
et les personnalités



Le général FOURNIER
et le général LARDET
après le dévoilement de
la plaque



Le général GUIGNON
le colonel RICHAUD
(président UNC 13)
et le général FOURNIER
devant la plaque



ALLOCUTION

du général (2S) Henry-Jean FOURNIER

Président de SOLDIS ALGERIE

(PUYLOUBIER, le 2 novembre 2022)

C'est aujourd'hui la journée des défunts, au cours de laquelle la Légion honore la mémoire de ses morts. Permettez-moi de vous remercier, mon général, d'avoir accepté, pour cette cérémonie intime, la présence de notre association SOLDIS, en nous autorisant à dévoiler ce matin une plaque rappelant le souvenir des Légionnaires portés disparus durant la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962. C'est un geste auquel tous ceux qui soutiennent SOLDIS, depuis dix ans, dans ses recherches sur les militaires portés disparus en Algérie, sont particulièrement sensibles.

Car si la mort est une compagne bien connue des soldats, la disparition, elle, reste un mystère douloureux qui brouille les mémoires, empêche de clore les deuils et laisse un immense vide aussi bien pour les familles que pour les compagnons d'armes et les amis du disparu.

Le disparu est un individu dont on ne sait pas s'il est mort ou vivant.

S'il est mort, on ne sait pas comment ? Et on ignore où et comment il a été inhumé.

S'il est vivant, on ne sait pas où il est détenu captif ; on ne sait pas s'il souffre ; on ne sait pas quand il reviendra... s'il revient un jour.

En attendant, la vie de ceux qui restent s'arrête, confrontée à une souffrance indicible et lancinante, que même le temps qui a passé depuis plus de soixante ans, ne parvient pas à calmer.

Devant la mort d'un camarade, l'armée sait organiser un rituel qui permet de rendre hommage à sa dépouille et à sa mémoire, glorifiant cette mort et permettant ainsi de la faire accepter.

Mais devant la disparition, il n'y a rien de tel, puisque que nul ne sait si le disparu est mort ou vivant.

C'est pourquoi, en cette année du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, notre association, qui a retrouvé la liste oubliée des 652 militaires portés disparus en Algérie, a tenu à leur élever à Port-Vendres, le 30 août dernier, un monument national qui a été inauguré par Mme la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants.

Mais nous avons voulu aussi venir au plus proche des familles et des compagnons d'arme, en rappelant, là où ils vivent, la mémoire de leur disparu.

Je vous remercie donc très vivement, mon général, d'avoir accepté la pose de cette plaque, ici, au Carré de la Légion, au cœur de la famille légionnaire, pour que l'on n'oublie pas ces légionnaires portés disparus en Algérie et qui n'ont jamais reçu la sépulture et l'hommage qui sont dus à tous ceux qui meurent pour la France.

CONFERENCE A AIX-EN-PROVENCE

A l'issue de cette cérémonie, le général HJ. FOURNIER s'est rendu à AIX-EN-PROVENCE, aimablement accueilli par M. Joseph PEREZ, président de la Maison des Rapatriés, où il a prononcé une conférence sur les militaires portés disparus en Algérie, devant une assistance constituée par des membres de l'UNC 13, rassemblés derrière leur président départemental, le colonel (ER) Michel RICHAUD. M. MOUMEN, responsable de l'ONAC 13 était également présent.

CONFERENCE A RENNES

Répondant à une invitation du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (qui a participé au financement du Monument de Port-Vendres), le général Henry-Jean FOURNIER s'est rendu à Rennes, le 8 novembre 2022, pour y prononcer une conférence sur les militaires portés disparus.

Cette présentation se situait dans le cadre d'un « débat destiné à faciliter les échanges sur cette période dans le respect mutuel des points de vue ».

Comprenant 7 rendez-vous autour de projections de films, de rencontres, de débats et d'une pièce de théâtre, cette activité, en partenariat avec l'ONAC, était intitulée: « Algérie, 60 ans après, si enfin on en parlait? »





Hommage aux sous-officiers de l'armée de terre

**Saint-Maixent,
le 22 novembre 2022,
le président de SOLDIS
inaugure une plaque
en compagnie du
général Alain DIDIER,
commandant l'ENSOA**



Dans le cadre du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, l'Association SOLDIS a propos à diverses formations militaires de rendre un hommage particulier aux militaires portés disparus au cours de la guerre d'Algérie, soit, pour les écoles de formation, par le choix de l'un d'eux comme parrain de promotion, soit, pour les autres unités, par l'inauguration d'une plaque commémorative.

Son programme de baptêmes de promotion ayant déjà été défini, l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active a opté pour cette seconde proposition.

C'est ainsi que le 22 novembre 2022, alors que le Musée du Sous-officier se trouvait en réfection, le général (2S) Henry-Jean FOURNIER a néanmoins pu dévoiler, en compagnie du général commandant l'ENSOA et en présence de cadres de l'Ecole, de représentants des élèves et de plusieurs représentants des associations patriotiques locales qui avaient été invités à cette cérémonie, une plaque dédiée à la mémoire des 61 sous-officiers de l'armée de terre portés disparus en Algérie.

Cette plaque, qui n'a pas encore rejoint son emplacement définitif est destinée à rappeler aux futurs cadres de l'armée de terre que le sacrifice de leurs anciens n'est pas oublié et qu'il revient aux générations suivantes d'entretenir leur mémoire, comme l'a souligné le général DIDIER dans son allocution.



Extrait de l'allocution du général HJ. FOURNIER

Permettez-moi de vous remercier, mon général, d'avoir accepté, pour cette cérémonie intime, que notre association SOLDIS dévoile une plaque rappelant le souvenir des 61 sous-officiers de l'armée de terre portés disparus durant la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962.

Je vous remercie donc très vivement, mon général, d'avoir accepté la pose de cette plaque, ici, au cœur de votre école, pour que les jeunes cadres de l'Armée de terre que vous formez n'oublient pas leurs anciens, portés disparus en Algérie qui n'ont jamais reçu la sépulture et l'hommage qui sont dus à tous ceux qui meurent pour la France.

Autres démarches mémorielles

D'autres démarches ont été effectuées, en cette année du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, avec la même intention de venir au plus près des familles ou des compagnons d'armes des militaires portés disparus. Ont ainsi été pressenties:

L'Académie militaire de St-Cyr-Coëtquidan, pour proposer à l'Ecole militaire Interarmes (EMIA) le nom du capitaine Raymond BOUCHEMAL comme parrain de promotion. (*Demande restée sans suite favorable*)

L'Ecole de l'Air de Salon de Provence, pour proposer le nom du lieutenant René GAUTIER, pilote, porté disparu après un atterrissage forcé en zone rebelle. (*Demande restée sans suite*)

L'Ecole des sous-officiers de l'Armée de l'Air de ROCHEFORT, pour proposer le nom du sous-lieutenant Christian TOFFANO, porté disparu après avoir dû sauter en parachute de son appareil. (*Demande restée sans suite favorable*)

Le commandement des Ecoles de la Gendarmerie nationale, pour proposer le nom d'un des 23 gendarmes portés disparus en Algérie. (*Demande restée sans réponse*)

L'Ecole Navale de BREST, pour proposer le nom de l'Enseigne de vaisseau de 1ère classe Claude SURET, porté disparu après avoir été capturé suite au crash de son appareil. (*Demande restée sans suite favorable*)

Le général Gouverneur de l'Hôtel National des Invalides, à PARIS, auquel il a été proposé d'apposer une plaque rappelant la mémoire des militaires portés disparus en Afrique du Nord (Algérie—Maroc—Tunisie) entre 1952 et 1962.



Un autre grand projet mémoriel

Le **G.R.F.D.A.** (Groupe de recherche des Français disparus en Algérie), a lancé, en partenariat avec la **MAFA** (Maison des agriculteurs Français d'Afrique du Nord), un grand projet mémoriel, appelé « GRAINDES DE MEMOIRE ».

Ce projet vise à réaliser un MEMORIAL DIGITAL des disparus et victimes civiles de la guerre d'Algérie. Encore au stade des études, il devrait se présenter comme une carte d'Algérie, sur laquelle apparaîtrait des symboles représentant le lieu de chaque disparition connue.

En cliquant sur un symbole, on aurait accès à une fiche identifiant chaque individu disparu en ce lieu.

Ce dispositif, auquel SOLDIS a décidé de s'associer, a été présenté le 26 novembre 2022 au Centre de Documentation Historique sur l'Algérie, à Aix-en-Provence. Il devrait permettre:

- de visualiser les secteurs où ont eu lieu des disparitions, facilitant ainsi d'éventuelles recherches ultérieures, sur le terrain,
- d'effectuer des recoupements grâce aux dates et aux lieux
- de fournir des indications à toute personne souhaitant communiquer des informations
- et surtout, de conserver la mémoire visuelle de ces disparitions

La réalisation de ce projet (évalué à environ 50 000 euros), qui est soutenu par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, devrait être permise par une collecte organisée par le GRFDA (65 boulevard de la Plage 33 120 ARCACHON).



Hommage du village de TREMONZEY à l'un de ses enfants Pierre ANDREUX

Le 26 novembre, la commune de TREMONZEY (88) a voulu rendre hommage à l'un de ses enfants, Pierre ANDREUX, porté disparu en Algérie, en donnant son nom à la salle des fêtes du village.

M. Oswald CALEGARI a représenté SOLDIS à cette manifestation, qui a eu lieu en présence de nombreuses personnalités et anciens combattants.

Extraits du discours de Mme Nadine ROBERT, maire de Tremonzey

Pierre ANDREUX a vu le jour le 24 novembre 1935.

Gamin, il fréquente l'école communale, puis devient ouvrier galvanisateur à la tréfilerie de Bains-les-Bains. Appelé sous les drapeaux en juillet 1956, il rejoint l'Algérie au 8ème régiment de Spahis algériens.

En février 1958, la nouvelle de la disparition de Pierre ANDREUX arrive au village où elle fait l'effet d'une bombe: « Pierre ANDREUX est disparu en Algérie! ».

Il n'est pas encore question de décès, mais l'information n'en est pas moins grave. Cette nouvelle eut vite fait de semer la consternation dans tout le village où, à l'époque, tout le monde se connaissait.

Aujourd'hui, par le témoignage de Robert BONNET, compagnon d'infortune de Pierre, on sait ce qui s'est passé.:

« Suite à une trahison, le poste de Larouane, que nous occupions, près de Sétif, nous avons été pris et nous avons été faits prisonniers. Après cinq jours de marche de nuit, nous établissions notre camp en Kabylie. Peu nourris, astreints aux corvées et aux marches incessantes, roués de coups et parfois laissés pour morts, nous étions dans l'impossibilité de réagir et, pour certains, au bord de la folie.

Nourris de carroubes, d'aïl sauvage et de pissenlits, les mains enchaînées, certains d'entre nous ont vécu l'enfer, durant quinze mois et demi, luttant contre gangrène, malaria, dysenterie. Certains sont morts d'épuisement, de congestion; d'autres ont été égorgés.

Mon camarade Pierre ANDRIEUX est mort le 18 décembre 1958.

Avec DEVEZA, un autre compagnon, je l'ai enterré. »

Au cours du Conseil municipal du 7 octobre 2022, il a été décidé que la salle des fêtes de notre village serait baptisée du nom de Pierre ANDREUX.

Pierre n'a plus de famille à Tremonzey ni dans les environs. Pas de place au cimetière non plus puisque sa dépouille est restée en Algérie. Il ne reste de lui que cette photo et son nom gravée sur cette plaque.

C'est une juste reconnaissance du sacrifice consenti et notre devoir collectif et communal que d'honorer ce jeune homme de Tremonzey Mort pour la France et de faire perdurer son nom au sein de notre commune.



Extraits de l'allocution de M. CALEGARI

Madame Le Maire,

Votre initiative d'avoir attribué le nom de Pierre ANDREUX à cette salle, honore votre commune, car cette cérémonie sera reproduite dans toutes les revues militaires de France, et Trémonzey sera connue dans toute la France.

Vous êtes donc la première commune de France des Disparus.

Plusieurs écoles militaires et régiments vont, à leur tour, inaugurer un emplacement portant le nom de leurs disparus, et, à votre exemple, d'autres municipalités le feront.

A titre de remerciement et au nom de notre président, le général FOURNIER, que je représente aujourd'hui, permettez-moi de vous offrir le Livre d'or que nous venons de publier et dans lequel la vie écourtée des 652 militaires disparus est retracée, dont celle de notre ami Pierre ANDREUX, qui aurait eu 87 ans dans deux jours.

Merci Madame !

Extraits de l'allocution de M. le Préfet des Vosges

Je veux Mme la maire, vous remercier d'avoir organisé cette belle cérémonie à la mémoire de M. Pierre Andreux, enfant de Trémouzey, enfant des Vosges, enfant de la France, mort loin de sa terre et des siens dans une guerre cruelle et qui, à l'époque, n'avait pas de nom.

Comme tant d'autres, Pierre Andreux est mort en faisant son devoir, son devoir de soldat, en obéissant à nos lois. Son exemple nous honore et nous oblige. Car la grandeur d'un pays se mesure à sa capacité à regarder son histoire en face et à se souvenir de ses héros.

LA DISPARITION de Pierre ANDREUX

Au cours de la cérémonie, M. André BREGIER, président de l'association des Anciens d'AFN, a rappelé les circonstances de la disparition de Pierre ANDREUX.

Le 4 février 1958, aux environs de 18H50, le poste de Laourane, occupé par un peloton du 8^e régiment de Spahis Algériens, est attaqué par des rebelles. Deux hommes armés font irruption pendant que les cadres et hommes de troupe dînent et tirent en direction des soldats. Sept hommes sont blessés. La riposte française permet de faire reculer les rebelles.

Cinq hommes, dont Pierre ANDREUX, décident de se rendre au mirador. Malheureusement, on ne les reverra plus.

Après un nouvel assaut infructueux, les rebelles mettent le feu au bâtiment pour déloger les soldats français. Le lendemain vers 7h45, les rescapés sortent du bâtiment. Les rebelles ont pris la fuite. Deux soldats dont la sentinelle, sont retrouvés morts.

L'attaque du poste fait état de 3 morts, 7 blessés et 17 portés disparus pour 3 rescapés.

Porté disparu le soir de l'attaque à Laourane, le corps de Pierre ANDREUX n'a jamais été retrouvé. Il est déclaré "Mort pour le France" en captivité dans le courant du mois de décembre 1958.

La Médaille Militaire lui est attribuée à titre posthume suite à cette citation :

"Fait prisonnier par les rebelles à Laourane le 4 février 1958 après s'être héroïquement défendu, est décédé en captivité au cours de l'année 1958. A toujours montré les plus belles qualités de courage et a supporté, jusqu'à la limite de ses forces, le plus pénible des martyrs."

Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme.

Son nom figure sur le monument aux morts de TREMONZEY.

60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Dans le cadre des actions commémoratives du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, SOLDIS a retenu deux démarches du Président de la République Française qui concernent très directement notre association.

La première résulte du voyage que le Président de la République a effectué en Algérie, au mois d'août, dans les jours qui ont précédé l'inauguration du Monument SOLDIS à PORT-VENDRES.

La déclaration diffusée à l'issue de ce voyage laisse en effet espérer que des travaux sérieux vont être entrepris, notamment pour la recherche des disparus,.

Estimant être le seul organisme en possession des éléments nécessaires à cette recherche pour ce qui concerne les militaires français, SOLDIS a exprimé auprès du Secrétariat d'Etat aux A.C. son intérêt pour la participation à la commission conjointe envisagée.

La compétence et l'expérience de SOLDIS ont en effet été soulignées dans le communiqué particulièrement explicite publié par l'Elysée à l'occasion de la journée commémorative du 18 octobre.

Déclaration d'Alger pour un Partenariat renouvelé entre la France et l'Algérie

(Communiqué conjoint du 27 août 2022)

II. Histoire et mémoire

Les deux parties entreprennent d'assurer une prise en charge intelligente et courageuse des problématiques liées à la mémoire dans l'objectif d'appréhender l'avenir commun avec sérénité et de répondre aux aspirations légitimes des jeunes des deux pays. Dans cette perspective, elles conviennent d'établir **une commission conjointe d'historiens français et algériens** chargée de travailler sur l'ensemble de leurs archives de la période coloniale et de la guerre d'indépendance. **Ce travail scientifique a vocation à aborder toutes les questions**, y compris celles concernant l'ouverture et la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants algériens, ainsi que celles des essais nucléaires et des **disparus**, dans le respect de toutes les mémoires. Ses travaux feront l'objet d'évaluations régulières sur une base semestrielle.

COMMUNIQUE DE L'ELYSEE du 18 OCTOBRE 2022

Longtemps aussi, les familles des soldats disparus ont enduré le désarroi de ne pas savoir ce qui était advenu des leurs. Des années durant, des centaines de militaires français n'ont eu pour toute épitaphe que cette mention : « DISPARU ».

L'incertitude de ce statut, qui laissait planer le doute sur la réalité de leur mort, parfois de leur loyauté, attisait l'attente, tisonnait l'espoir, empêchait le deuil.

Il y a un mois et demi, les noms de 652 combattants français, qui avaient servi leur pays et dont les destinées furent englouties dans le chaos et les crimes de la guerre d'Algérie, ont été gravés dans la pierre d'un monument de Port-Vendres et dans les pages d'un ouvrage qui leur rendent un juste hommage.

Ce qui reste à faire...

SOLDIS a mis les bouchées doubles pour parvenir à réaliser ses trois principaux objectifs en 2022, année du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, donnant ainsi une résonance particulière au dossier des militaires français portés disparus en Algérie.

Mais, bien que ces trois objectifs aient été réalisés, il reste encore du travail.

- Tout d'abord, **la vérification des cas « incertains » (une centaine)** pour lesquels les données insuffisantes exigent des recherches spécifiques, faisant notamment appel à des autorisations particulières.

- Ensuite, **la recherche d'une procédure juridique permettant de recueillir l'ADN** des proches des disparus pour constituer une base de données permettant d'éventuelles identifications ultérieures. SOLDIS a préparé dans ce sens un projet de loi visant à amender les textes existants. Il faut maintenant trouver un élu acceptant de porter ce projet.

- La possibilité d'une **participation de SOLDIS aux travaux qui vont être menés par la commission mixte franco-algérienne** annoncée par M. le Président de la République, afin de permettre des recherches dans les archives algériennes, à l'aide des dossiers que nous avons constitués sur les différents cas de disparition.

- SOLDIS prévoit également d'apporter son **soutien au projet de réalisation du site « Graines de mémoire »**, piloté par le GRFDA⁽¹⁾, la MAFA⁽²⁾, avec le concours du ministère des Armées, pour développer un site numérique permettant de cartographier les lieux de disparition et faciliter ainsi les recherches qui pourraient être entreprises sur le terrain en Algérie même.

- Enfin, SOLDIS a l'intention **de faire enregistrer officiellement par le Service Historique de la Défense** le dépôt des archives de ses travaux de recherche, afin de constituer une base de données spécifique, facilitant les travaux ultérieurs de nouveaux chercheurs. Cela nécessite un travail de classement et de rangement demandant quelques délais.

Tout ceci s'ajoute aux **travaux nécessaires à l'achèvement du Monument de Port-Vendres**, c'est-à-dire:

- la réalisation et l'installation de la version « bronze » de la sculpture prévue
- la mise en place de bancs protégeant les stèles de marbre et leur éclairage
- l'installation d'un dispositif de video-surveillance pour la sécurité du monument
- l'aménagement paysager du site, qui sera effectué par la commune, dans le cadre de son schéma général de valorisation du chemin littoral qui passe devant le monument et est fréquenté par environ 50 000 promeneurs par an.

- Pour porter ces projets et sensibiliser toujours davantage sur le dossier des militaires portés disparus, SOLDIS souhaite **réaliser un cycle de conférences** partout où l'on sollicitera sa présence. *(demande à adresser à SOLDIS avec proposition de date)*

Chacun comprendra donc que **SOLDIS a encore besoin du soutien de tous** pour achever ces différentes tâches et permettre ainsi la clôture de ce dossier.

⁽¹⁾ GRFDA : Groupe de recherche des Français disparus en Algérie

⁽²⁾ MAFA : Maison des Agriculteurs Français d'Algérie

REMERCIEMENTS

Il est toujours périlleux de se lancer dans une action de remerciements, car on prend alors le risque d'omettre de citer quelqu'un et d'obtenir ainsi l'effet inverse de celui recherché.

Cependant, l'Association SOLDIS souhaite exprimer ou renouveler les remerciements qu'elle doit à tous ceux qui ont soutenu son action, et notamment à tous ceux qui ont apporté leur obole, parfois très conséquente, à la réalisation du Monument que nous avons inauguré à PORT-VENDRES le 30 août dernier.

Nous allons donc prendre ce risque, sans toutefois citer de nom et chacun voudra bien se reconnaître dans ces remerciements qui sont parfaitement sincères.

Merci donc tout d'abord, à toutes les personnes qui ont apporté une contribution individuelle à ce projet et dont le nombre a été une importante source de réconfort pour les responsables de SOLDIS dans les moments de doute et de difficultés inhérentes à ce genre de démarche.

Ces donateurs ont été plus de 2000 et nous regrettons de ne pas avoir eu la possibilité matérielle d'adresser des remerciements à chacun d'eux. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Merci aux responsables des associations qui ont bien voulu relayer notre message auprès de leurs membres, créant ainsi un vaste mouvement patriotique autour de la mémoire des disparus. Ces témoignages de solidarité combattante ont été essentiels pour nous aider à mener à bien notre action.

Merci à tous ceux qui, ici ou là, ont apporté leur pierre à l'édifice, par leur compétence, leur engagement, leurs conseils ou simplement leur présence à nos côtés pour nous encourager à poursuivre.

Merci aux différents acteurs du Souvenir Français et du Secours de France qui ont participé au recueil et à la gestion technique et administrative de la souscription.

Et merci à ceux qui n'ont pas encore pu participer à cette action de mémoire, mais qui ont encore la possibilité de le faire car l'achèvement du projet et la résolution des derniers dossiers nécessitent encore un effort.

SOLDIS A ENCORE BESOIN D'AIDE ...!

Merci d'adresser votre don par chèque à
SOLDIS 15 rue Thiers 24000 PERIGUEUX:

- à l'ordre de SOUVENIR Français—MONUMENT SOLDIS
si vous avez besoin d'un reçu fiscal
- à l'ordre de SOLDIS *si vous n'avez pas besoin de reçu fiscal*

D'avance, nous vous en remercions !

A propos du Livre d'Or



Mme Michelle COMPTE (sœur de Marc COMPTE)

Il est très difficile de trouver les mots justes pour vous faire part de ma reconnaissance, suite à l'édition de ce Livre si riche en renseignements sur nos chers disparus.

Marc, mon frère tant aimé, avait, comme tant d'autres, été « porté disparu », une expression tellement ambiguë qu'elle avait pendant longtemps laissé une porte ouverte à l'espoir ; espoir qu'il s'agisse d'une énième espoir de le voir pousser la porte... Et puis, avec le temps, la certitude qu'il ne reviendrait jamais, mais toujours avec autant de questions restées en suspens.

Aujourd'hui, même si notre peine est toujours aussi vive lorsque l'on évoque son nom, votre livre, même s'il n'apporte pas l'apaisement total, nous apporte un éclairage nouveau sur ce qui s'est passé, au travers de ces témoignages tragiques.

Marc, nous l'avons aimé, chéri et surtout, pleuré. Maintenant, on peut se sentir apaisé, car Marc ne sera plus seulement un nom sur le monument aux morts et une rue de Gerzat, car grâce à la parution de votre livre, nous savons qu'il est bien mort pour la France au nom d'une guerre qui, pendant des années, a été reniée par la France en tant que telle.

Encore mille fois merci pour ce livre que j'appelle mon livre « chagrin », surtout en pensant à notre mère, et qui nous a permis de mieux comprendre ce qu'ont enduré nos chers disparus.

Michelle COMPTE, ses sœurs, nièces, neveux et toute la famille,

Le travail de recensement que votre association a porté est remarquable et précieux. Le sujet des disparus est sensible et 60 ans après la signature des accords d'Evian, c'est encore palpable.

Je pense à toutes ces familles endeuillées...

Ne pas oublier, ne pas les oublier !

Mme Jocelyne GUIDEZ, sénatrice de l'Essonne,
Présidente du Groupe d'études
des combattants et de la mémoire du Sénat

Je tiens à vous dire BRAVO ! pour tout ce travail que vous avez accompli et qui redonne vie à tant de militaires disparus. Je pense que ce livre apportera – bien longtemps après – un apaisement à de nombreuses familles. Bien des parents et des grands-parents auront sans doute, maintenant, rejoint leur fils ou petit-fils, dans le Mystère de l'Eternité, mais de nombreuses fiancées, épouses, compagnes, enfants auront le réconfort de voir enfin le nom d'un proche disparu, lors de cette terrible guerre d'Algérie, tiré de l'oubli et cité dans ce Livre. Vous avez fait là un véritable travail de bénédictin qui mérite les éloges et les remerciements de tous.

H.L. (Rillicux-la-Pape)

Je suis impressionné par le travail réalisé. C'est un très beau travail et une base incontournable pour tout historien qui travaillera sur cette période; M. Gregor MATHIAS (historien)

Ce Livre d'Or est un véritable moment d'émotion et de regrets. L'Association SOLDIS PEUT être fière d'avoir redonné leur dignité à toutes ces familles qui n'ont plus jamais eu de nouvelles de leurs gars engagés dans cette guerre.
D.S. (Camlez)

Merci pour ce Livre d'Or qui m'a permis d'apprendre que 5 militaires de mon département (02) ont disparu. Je n'en avais jamais entendu parler... J-C. C.... (Belleu).

D'avoir parcouru ce Livre d'Or a fait remonter de tristes souvenirs, mais, en même temps, il permet d'en savoir un peu plus; et apaisera peut-être toutes les questions restées sans réponse.

Grâce à votre livre, je sais maintenant que le calvaire de mon frère s'est terminé quelques semaines après sa capture.
F. H. (Loos)

Merci pour ce Livre d'or, qui montre que les disparus de ce conflit ne sont pas oubliés et que leur mémoire est toujours vivante.
R.B. (Frontignan).

Il faut que ce Livre d'Or circule afin que le monde sache cette partie sombre de l'histoire de l'Algérie française.
C.C. (Puteaux)

Je vous remercie pour cet énorme travail de Mémoire et de recherches, dans un pays peu enclin à l'ouverture.
J.M. (Génillé)

Merci pour ce Livre d'Or, où j'ai retrouvé mon frère. Je croyais son cas unique et j'ignorais qu'il y avait autant de disparus comme lui...
X.X....

Merci pour ce Livre d'Or, où j'ai découvert le calvaire de mes camarades du 2/39° R.I. en Grande Kabylie.
Colonel A.M. (Stc Marie des Champs)

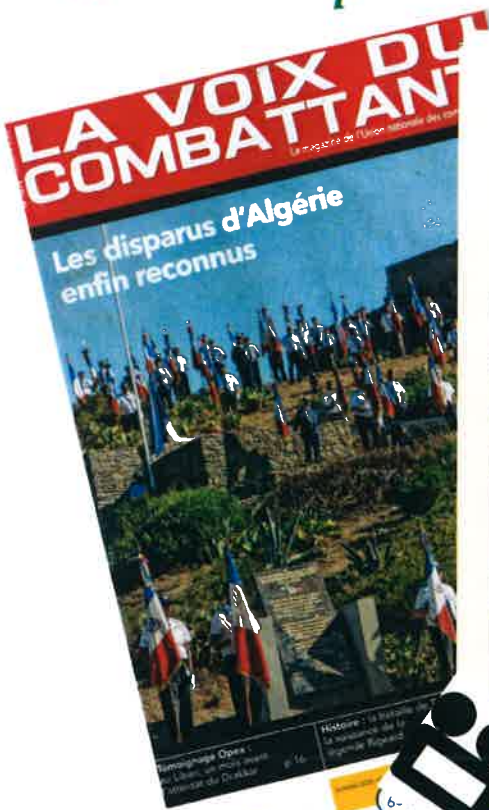
Outre le travail de compilation remarquable qui a été réalisé, ce Livre d'or restera à jamais une empreinte mémorielle qui était nécessaire face à l'indifférence, voire à l'hostilité de certains...
J-P. L. (Boulogne)

Nous vous remercions pour l'hommage que votre magnifique ouvrage rend à tous ces militaires français portés disparus en Algérie.
J. du P. (Malvillais)

Je suis impressionné par la masse de travail que ce Livre d'Or représente et par le résultat que vous avez atteint. Par son aspect historique et les faits mentionnés « vus de l'intérieur », cet ouvrage éclaire ma vision sur certains points de cette période très chahutée de l'histoire de la France.

Je vous remercie vivement de votre action qui donne à la mémoire des Disparus (incluant mon Grand Oncle) son lieu de recueillement.
C.M. (Seyssinet)

Ils en ont parlé.....



Le Journal Catalan



Une video réalisée par SOLDIS peut être visionnée sur YOUTUBE en tapant :
INAUGURATION MONUMENT SOLDATS DISPARUS PORT- VENDRES



Association **SOLDIS ALGERIE**
 Association Nationale pour la Mémoire
 des militaires français portés disparus en Algérie
 15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX
 Tél. 05.53.53.12.42
 Courriel: soldis.algerie@orange.fr
 SIRET 809 582 646 00018